

Réf: Dossier 461106

Avis de constitution

SOCIETE « AKHIN CONCEPT-BTP » en abrégé « AC-BTP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON CITE SIPIM  
IVOIRE, Lot 79N, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKHIN CONCEPT-BTP » en abrégé  
« AC-BTP »

Objet : - La construction de bâtiment ;  
- La réhabilitation de bâtiment ;  
- La réalisation des études de structure ;  
- La réalisation des plans architecturaux ;  
- Import/export ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON CITE SIPIM  
IVOIRE, Lot 79N, Ilot 0

Dirigeant(s) M SIAN NESSEMON YANICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12932 du 10/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76669/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

